



QUEL EST LE RÔLE D'UN·E DÉLÉGUÉ·E AG ?

Avant l'AG

L'Équipe régionale prépare les délégué·es élu·es et les suppléant·es afin qu'ils puissent remplir le mieux possible leur mission. Pour ce faire, elle peut solliciter l'appui du secteur Formation. Cette formation des délégué·es à l'AG recouvre notamment :

- fonctionnement statutaire de l'association, rôle d'une assemblée générale et des délégué·es, prises de parole, modalités de vote à l'AG...
- appropriation du dossier reçu un mois avant et échange autour des votes,
- préparation de l'AG (réunions préparatoires avec l'Équipe régionale...).

Pendant l'AG

Les délégué·es

- participent aux débats,
- prennent part aux votes,
- portent les motions et vœux votés au congrès régional.

Après l'AG

Les délégué·es présentent un compte-rendu de l'AG à l'Équipe régionale et aux SLA.





DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à destination des délégué-es élus aux Congrès et lors des APL. C'est une formation autour de la citoyenneté qui passe par l'acquisition de connaissances et une réflexion sur l'exercice de la fonction. Cette formation donne des clés de compréhension concernant les enjeux, les débats à l'AG... Les choix politiques se construisent au sein des réunions régionales préparatoires de l'AG.

Objectif pour l'association	<ul style="list-style-type: none">☀ Participer à la réussite de la mise en place d'une AG à 300.☀ Construire de la militance.
Objectifs pour le délégué-es	<ul style="list-style-type: none">☀ Acquérir des connaissances globales sur l'association lui permettant de mieux comprendre les débats à l'AG, de prendre position ou de formaliser ses positions selon son libre arbitre.☀ Contribuer à le responsabiliser dans l'exercice de sa mission
Objectif pour les régions	<ul style="list-style-type: none">☀ Mettre en œuvre, à partir du canevas proposé (contenu et méthode) la formation des délégué-es à l'AG. NB : la proposition est à adapter selon les régions et territoires (réalités, envies...), son contenu peut être adapté ou reconstruit, avec ou sans l'aide de l'Équipe nationale formation.☀ Favoriser la dynamique individuelle et collective de participation à l'AG



CONTENU

- ☀ **1^{ère} session** (une fois les délégué-es des structures locales et des régions élus).
- ☀ Motivations personnelles pour être délégué-e (enjeux pour soi) ; connaissance de l'association : projet, organisation, fonctionnement démocratique, actualités... ; enjeux d'une AG et de cette AG pour l'association.
- ☀ **2^{ème} session** (dans le mois précédent l'AG, à réception du dossier AG).

Revenir sur la définition de l'AG ; fonctionnement d'une AG : modalités de vote, définition d'une motion, vœu (abcdaire) ; identification des textes statutaires et de l'ordre du jour ; décorticage des textes

